

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU « AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 030/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-476863-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR
Services de consultant	: Recrutement d'un(e) Consultant(e) Individuel(le) assumant la fonction de Chargé(e) de subventions et financement du secteur privé au sein de l'UCM
Date de publication	: 18 novembre 2025
Date limite de remise	: 02 décembre 2025
Approche de marché	: Ouverte – Nationale

Le Gouvernement de la R.D. Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre d'un contrat relatif aux services du Consultant chargé d'assumer à temps plein chargé d'assumer la fonction de chargé des subventions (en particulier le Fonds Mwinda) et financement des opérateurs du secteur de l'électricité (essentiellement privés) par le biais des guichets éligibles au sein de l'UCM.

Sous la supervision du Chargé de projet AGREE, en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier, le (la) Chargé(e) des subventions et de financement du secteur privé a pour mission la mise en œuvre des activités relatives aux financements du secteur privé sous la gestion de l'UCM en vue de l'expansion de l'accès à l'électricité à travers le secteur privé, principalement. Il (elle) assure pour ce faire :

- la coordination des interventions des bailleurs de fonds dans le secteur de l'électricité à travers le secteur privé
- la prise en charge des aspects financiers des transactions liées aux financements gérés par l'UCM et destinés à l'investissement privé, avec ou sans participation publique
- le suivi des activités des opérateurs du secteur privé retenus dans le cadre des lignes de crédit et des subventions, avec le concours des cabinets recrutés pour cette fin, notamment le gestionnaire de fonds, les conseillers en transactions, Odyssey et l'Agence de Vérification Indépendante
- la coordination des missions d'Odyssey et l'Agence de Vérification Indépendante (AVI).

Il (elle) prend notamment en charge le suivi de la mobilisation des financements en faveur du secteur privé à travers des lignes de crédit et des subventions octroyées, notamment au moyen du Fonds Mwinda, par les bailleurs de fonds, dont principalement la Banque mondiale dans le cadre des composantes 3.1 et 3.2 du projet AGREE, en faveur respectivement du Programme Scaling Mini-Grid (SMG) et des entreprises du secteur privé (Petites et Moyennes Entreprises et Industries) et aux ménages, ainsi que de la subvention remboursable financée par le GCF qui sera mise en œuvre à travers le programme d'atténuation des risques liés à la demande.

Il (elle) est en outre responsable de l'organisation des concertations visant l'analyse critique de ces activités et du suivi de la mise en œuvre de leurs conclusions.

Les termes de référence (TDR) détaillés du recrutement et de la mission du (de la) Chargé(e) de subventions et financement du secteur privé, qui font partie intégrante du présent avis à manifestation d'intérêt, sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'UCM invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :



- Etudes supérieures de niveau BAC +5 en sciences économiques, financement des projet ou gestion financière ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle avérée dans la gestion financière
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience pratique dans les procédures et produits d'emprunt
- Maîtrise des outils financiers et de gestion de projet.
- Connaissance approfondie des bailleurs de fonds et des procédures de financement.
- Capacité à rédiger des propositions convaincantes et des rapports financiers détaillés.
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la mise en œuvre et le suivi de projets d'accès à l'énergie, en particulier ceux axés sur des systèmes d'énergies renouvelables décentralisées
- Justifier la capacité de créer et de traiter des feuilles de calculs financiers
- Avoir des solides compétences analytiques
- Avoir des solides capacités analytiques telles que la capacité d'élaborer et analyser un plan d'affaires
- Solides compétences de gestion de projet avec une capacité démontrée à gérer des projets complexes en parallèle
- Sens poussé de responsabilité, des résultats et d'éthique ;
- Capacité à travailler en équipe, à travailler sous pression et à assumer d'importantes responsabilités
- Maîtrise des outils informatiques MS Pack Office y compris MS Project
- Parfaite maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais et bonne capacité de rédaction et de communication en français et en anglais de qualité
- Sens de responsabilité, d'intégrité et de confidentialité
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae, les copies de diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.13, 3.15, et 3.16 du Règlement de Passations des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI), 7^{ième} édition, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), septième édition, septembre 2025.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) au plus tard le **mardi 02 décembre 2025** et porter clairement la mention : « **AMI n° 030/MRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement d'un(e) Consultant(e) Individuel(le) assumant la fonction de Chargé(e) de subventions et financement du secteur privé au sein de l'UCM** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River / 2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

 Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur

Cliquez ici pour télécharger les TDRs - format PDF

[Retour à la liste](#)